

À découvert

Le "système Elf" « aurait financé, sur plusieurs décennies, les cassettes perso des chefs d'État africains, les réserves des services secrets français chargés de les protéger, et les caisses noires des partis politiques en France, le tout recouvert du beau drapeau tricolore de la "Raison d'État" », écrit *La Lettre du Continent* (20/07/2000).

Si ce périodique confidentiel s'exprime aujourd'hui aussi clairement (avec un conditionnel, quand même), si en particulier il signale l'autonomisation financière des services secrets (une menace évidente pour la démocratie en France, sans parler du sort des Africains), c'est qu'il peut s'abriter derrière les confessions de quelques-uns parmi les principaux mis en examen de l'affaire Elf : les Tarallo, Guillon, Aiello, Pagès, Le Floch-Prigent, etc.

Un succès majeur pour le trio des juges Joly, Vichnievsky et van Ruymbeke : ils ont su mettre ces Messieurs "à table". Avec cet argument : si le circuit de l'argent demeure secret, tout vous sera imputé comme "enrichissement personnel".

Du coup, le décryptage du "système Elf" a connu durant l'été des progrès considérables. Les "caisses noires" se multiplient sur l'organigramme, ainsi que les montants, déjà considérables, de la corruption franco-africaine.

Les procédés se sont sophistiqués. Des commissions sont décalées d'un pays ou d'une transaction sur d'autres - pour brouiller les pistes. Quelques individus-clefs, entre réseaux et Services, supervisent des circuits polyvalents (pétrole, armement, financement politique, blanchiment), arbitrant des sortes de "chambres de compensation" : tout le monde s'y retrouve ; tout le microcosme est tenu...

Cette corruption parasite a enflé avec les appétits : au moins trois sociétés ou banques intermédiaires intervenaient dans le préfinancement des cargaisons de pétrole africain, qui a ruiné plusieurs fois le Congo-Brazzaville, qui siphonne les *royalties* gabonaises, camerounaises ou angolaises. Ce qui signifie, pour chaque vente gagée, au moins trois couches de "commissions". Étonnons-nous de l'influence des "frères" Bongo ou Sassou, totalement initiés au dessous des cartes...

Ces deux-là justement, plus un troisième, le Tchadien Déby - qui se prend désormais pour un émir -, trouvent que *Survie* interfère un peu trop dans leurs domaines réservés. Les citoyens français, appelés à compatir à la faillite des États africains et à la fatalité des "lutttes tribales", ne devraient rien connaître de ces jeux d'initiés, de ces trésors de guerre en Suisse, au Liechtenstein, à Monaco, ou ailleurs. Encore moins les citoyens africains, voués pour la plupart à la misère.

Or, par dizaines de milliers, ces citoyens curieux font des *best-sellers* des ouvrages publiés par *Survie*, sous le nom de son président François-Xavier Verschave (puisque un ouvrage collectif se vend souvent très mal) : *Noir silence* (Les Arènes, 2000), après *La Françafrique* (Stock, 1998).

Inspirée par l'ineffable Maître Vergès (passé de la défense des indépendantistes algériens à l'illustration des vassaux franco-africains), la troïka Bongo-Sassou-Déby est sortie du bois. Elle nous attaque pour « offense à chefs d'État ». Comme si ce délit régalien pouvait décemment s'appliquer à ceux qui se sont chargés - depuis respectivement 35, 25 et 10 ans - de piller et détruire leurs États, au bénéfice de leurs "frères" ou "parrains" néocoloniaux ! Si leur plainte aboutit, on va tout droit au procès politique de la Françafrique. Elle le mérite.

SALVES

Secret Défense

Tous ne sont pas encore acquis à un tel déballage. Au juge Renaud van Ruymbeke venu s'informer début août sur les commissions versées par Elf, le directeur général des Douanes a opposé le Secret Défense. Comme si les affaires commerciales d'Elf pouvaient menacer la Défense de la France ! À moins que les services secrets n'y aient trop fricoté...

Le ministre, Laurent Fabius n'a pas désavoué son haut fonctionnaire. Il a saisi la Commission consultative du secret de la Défense nationale, qui rendra un avis attendu : la comptabilité d'Elf est-elle ou non assimilable à celle d'un service secret ?

Le Monde tempête (08/08/2000) : « Si cette attitude de refus persistait, elle accrédièterait l'idée que la gauche redoute les révélations que pourrait entraîner l'enquête en cours. Elle entacherait gravement l'image de transparence que le gouvernement veut donner à sa gestion des affaires publiques ».

Paradis pour tous ?

Avec la relance de l'affaire Elf, ce ne sont plus seulement la Suisse, le Luxembourg ou les micro-territoires (Liechtenstein, Monaco, Gibraltar,...) qui montrent leur hospitalité envers les sociétés-écrans : l'**Autriche** se diversifie dans le tourisme financier ; même le **Portugal** est une étape dans l'affaire Sirven-Taiwan (*Le Point*, 11/08/2000). Un branchement sur les circuits anglo-russes¹ ?

Bien peu de pays de l'Union européenne résistent aux charmes de la finance interlope. La **Grande-Bretagne** apparaît hors concours, avec son protectorat des **îles Vierges**. On y trouve « une belle collection de tirelires », dont *Le Canard enchaîné* (23/08/2000) reproduit la liste - dressée par le bras droit de Tarallo, Jack Sigolet. Par exemple :

- Tauron Business Corp, **Congo**, 125M \$
- Miniotta Enterprises, **Gabon**, 220M FF
- Nivorano Co, **Cameroun**, 100M \$...

Ces pays pétroliers très endettés seraient donc titulaires de cagnottes au soleil ? Ou bien les chefs de leurs "États" évanescents ? Seuls, ou dans le cadre d'une "indivision franco-africaine" ?

De bons sujets de conversation pour Lionel Jospin, qui a reçu ce 30 août le "chef d'État" gabonais Omar Bongo.

1. C'est une filière sensible du commerce pétrole-armements. Cf. *Noir silence*, p. 343-346. Pour ce passage, Arcadi Gaydamak, l'ami de Jean-Charles Marchiani, nous tente également un procès. Comme Bongo, Sassou et Déby, il appartient à la Grande loge nationale de France (GLNF). Il a le même avocat que Raymond Nart, ex-n° 2 de la DST, interrogé par la justice dans le cadre d'une livraison de matériel militaire à l'Angola.

Remue-ménage

D'autres figures de *Billets* et de *Noir silence* ont à nouveau, avec les rebondissements de l'affaire **Elf**, les honneurs de la presse. Ainsi l'ami de la famille Pasqua, le milliardaire irako-britannique Nadhmi Auchi (*L'Express*, 20/07/2000). Ou l'ex-n° 2 de la DGSE, le colonel Pierre Lethier - qui « *frôle la mise en examen* »... (*Le Monde*, 08/08/2000).

La **Mitterrandie** est cernée : elle organisait une partie au moins de la distribution des prébendes (*Le Monde*, 12/07/2000). Les failles de la défense de Roland Dumas emplissent des pages entières du *Monde*. L'ex-éminence grise Gilles Ménage n'est plus ménagée. Dans le même temps, le successeur de Mitterrand ne doit qu'à un artifice de procédure de ne pas être inquiété dans le scandale des emplois fictifs de la Mairie de Paris.

Pour sa part, « *Elf avait supporté une quarantaine d'emplois fictifs, dans l'entourage de Charles Pasqua notamment* » (*Le Parisien*, 11/07/2000).

Avant de parler de « *bonne gouvernance* » à l'Afrique, la France ferait bien de balayer devant ses palais nationaux. L'ONG britannique *Global Witness*, rendue célèbre par ses enquêtes sur le financement diamantaire des guerres civiles africaines, réclame une enquête exhaustive des autorités françaises sur le pillage des revenus pétroliers **angolais**, via les comptes d'Elf au Liechtenstein... (Communiqué, 12/07/2000).

Continuité

Le "trading pétrolier", c'est-à-dire les opérations financières liées au commerce des cargaisons, est un lieu privilégié d'alimentation des "caisses noires". *Elf-Trading*, domiciliée en Suisse, y pourvoyait abondamment. Or, nous signale *Le Canard enchaîné* (05/07/2000), « *c'est le même homme, Bernard Polge de Combret, qui a été chargé des opérations de trading sous Le Floch (1989-1993) et du temps de son successeur Philippe Jaffré. Depuis l'absorption d'Elf par Total, ce brillant spécialiste [...] a même été nommé numéro deux du nouveau groupe* ».

L'effet oléoduc

Loin d'améliorer la situation des **Tchadiens**, le feu vert donné par la Banque mondiale à l'exploitation et au transport du pétrole de Doba renforce les tares du régime Déby. Dans la région pétrolière notamment, les chefs de village continuent d'être persécutés. Selon le député Yorongar, celui de Békoura aurait été exécuté. Celui de Béboungaye étant absent, sa femme aurait été battue à mort le 5 août. Les pasteurs protestants sont eux aussi ciblés. La population continue d'être terrorisée.

Le 22 août, les "Forces vives", très représentatives, ont dénoncé l'organisation de « *violations systématiques des Droits de l'Homme (arrestations arbitraires, liquidation physique, exécutions extrajudiciaires, spoliation des populations, criminalisation de l'État ...)* », par la « *mafia au pouvoir* ».

Celle-ci pourra bientôt compter sur des mercenaires français pour protéger son pactole pétrolier. Plusieurs "sociétés de sécurité" sont sur les rangs, dont PHL, de l'ancien gendarme Philippe Legorjus, et Geos, à laquelle collabore l'ancien patron du Renseignement militaire Jean Heinrich (*LdC*, 24/08/2000).

Selon certaines sources, Déby compléterait ce dispositif en multipliant les colonies de peuplement d'éleveurs soudanais (lui-même est issu d'une tribu frontalière). Ils viennent avec leurs bêtes et se répandent en toute impunité dans les campagnes, saccageant les cultures...

Absolution pétrolière

Le régime de Khartoum, allié de celui de N'Djaména, a lui aussi hérité d'un pétrole sudiste. Lui aussi ne cesse de semer la terreur parmi les populations qui ont eu le malheur de naître à proximité d'un champ de pétrole. Elles sont régulièrement pilonnées - l'or noir paie les bombardiers. Autour des zones d'exploitation, il a été procédé à une véritable "épuration ethnique".

Pourtant, l'ensemble des pays occidentaux accordent aujourd'hui un satisfecit au pouvoir militaro-intégriste **soudanais**. Même les États-Unis, hier farouche adversaire, ont établi d'ici novembre un « *calendrier du rapprochement* » (*La Lettre de l'Océan Indien*, 29/07/2000). Du coup, le FMI a rendu ses droits de vote à Khartoum.

La Chine mise également beaucoup sur ce régime (comme autrefois l'URSS sur l'Éthiopie de Mengistu). Elle viendrait même d'envoyer des milliers de soldats en vue d'une offensive majeure contre la rébellion sudiste.

Face à ces "logiques" financière et stratégique, que pèse le considérable travail de concertation politique de l'opposition et de la société civile, résumé dans la *Seconde Déclaration de Kampala* (27/07/2000) ? Il édifie l'avenir...

Ces derniers temps, la France s'est montrée plus discrète sur le Soudan, puisque l'Union européenne a rejoint sa position pro-Khartoum. Mais elle compte bien récolter les fruits de cette anticipation. En pointe dans l'exploitation du pétrole soudanais, la firme canadienne Talisman est de plus en plus vivement critiquée dans son pays. Elle pourrait « *empocher ses gains et quitter le Soudan* ». « *D'après des sources bien informées, Total serait un acheteur potentiel* » (*Africa Confidential*, 10/07/2000).

Autisme à Brazzaville

Autre victime du pétrole : le peuple congolais. La trêve conclue fin 1999, après une atroce guerre civile, prévoyait un dialogue politique que le président autoproclamé Denis Sassou Nguesso élude soigneusement - ou mène avec des interlocuteurs soumis.

Pour la prochaine élection présidentielle, la future Constitution devrait imposer une présence de 24 mois au pays - ce qui exclut d'emblée les principaux rivaux de Sassou II, exilés *manu militari* (*LdC*, 6/07/2000).

Au cas où ces rivaux regimberaient, le ministre de la Jeunesse les avertit : « *Jusqu'ici, toutes les guerres ont épargné leurs vies et celles de leurs proches. Cette fois-ci, la guerre qu'ils appellent de tous leurs vœux commencera par eux-mêmes, leurs épouses et leurs enfants* » (*L'Observateur*, Brazzaville, 06/07/2000).

Sassou II n'a pas seulement l'appui inconditionnel de la Françafrique, il a l'onction du Vatican et de Washington. Avec le premier, il a deux intercesseurs : l'évêque d'Owando Ernest Kombo, et son propagandiste chèrement appointé, Jean-Paul Pigasse, branché *Opus Dei* (cf. *Ils ont dit*). Aux États-Unis, Sassou a dépêché son cornac, l'éminent Monsieur Afrique Jean-Yves Ollivier, en vue d'un voyage en septembre.

Il peut donc jouir tranquillement de la hausse des cours du pétrole. Des spécialistes comme la firme Glencore montent une vente gagée de 200 millions de \$. « *Le grand mystère du Congo, commente La Lettre du Continent* (20/07/2000), *est la destination de tous ces préfinancements pétroliers* »...

Bolloré nous fait fumer

Nous l'avons plusieurs fois exposé, le groupe Bolloré a (par ses Messieurs Afrique Pierre Aim et Michel Roussin, et l'ami de ce dernier Jean-Yves Ollivier) considérablement misé sur le triomphe de Sassou. Pour cette raison, mais aussi pour son "exploitation" de la forêt camerounaise et l'expansion de ses monopoles en Afrique¹, nous interpellons prochainement les pouvoirs publics français - qui assurent ce semestre la présidence de l'Union européenne. Une campagne organisée avec *Robin des Bois*.

En attendant, Bolloré s'est assuré début juillet le contrôle de plus de 80 % du marché de la cigarette dans 11 pays, via la société Coralma : il en a racheté 40 % du capital à la Seita, l'ex-monopole français. Alors que, dans les pays occidentaux, l'industrie du tabac est handicapée par une série de procès qui sanctionnent lourdement sa nocivité, le continent africain, sous-judicialisé, ressemble à un Eldorado.

1. Cf. *Noir silence*, p. 396-403.

Paix au Burundi ?

Tel est évidemment notre souhait le plus cher. Le forçage du médiateur Mandela a fait bouger les choses : nombre d'acteurs avaient intérêt à l'interminable prolongation des négociations, soit qu'ils vivent des rentes d'un conflit perpétuel, soit qu'ils veuillent maintenir un statu quo indéfendable.

En même temps, l'accélération comporte des dangers majeurs dans un pays étroit d'angoisses génocidaires, où abondent les adeptes de la politique du pire. Aussi l'avenir de l'accord signé aux forceps le 28 août dépend-il de la tournure que prendra, dans les jours et semaines qui suivent, la négociation inachevée de quelques modalités cruciales.

Gueï ? C'est pagaille, et pas gai

La Côte d'Ivoire file du mauvais coton, et son général-président provisoire n'y est pas pour rien.

Il a décidé de suivre la voie funeste de feu son collègue nigérien Baré Maïnassara, qui prétendait remettre sur les rails la démocratie avant de mettre la main dessus. Il eut une triste fin.

On le devine, les affinités de Gueï ne sont pas les nôtres : le forban libérien Charles Taylor ; le colonel Kadhafi ; le général-espion Jeannou Lacaze, conseil en dictatures militaires ; la GLNF (Grande loge nationale de France), à l'instar des Bongo, Sassou, Déby.

Comment, avec cela, tenir de manière crédible le discours d'une rupture indispensable avec l'ère houphouëtienne ? Au contraire, le général a cherché (en vain) à se faire investir comme candidat à la présidence par le parti d'Houphouët et Bédié, le PDCI. Faute de discours mobilisateur, il joue l'ethnicité électorale. Et ne maîtrise guère les mutins qui l'ont porté au pouvoir.

Avec ses conseillers métropolitains, le voilà voué aux recettes françaises (Le Canard enchaîné, 02/08/2000 ; LdC, 20/07/2000 et 24/08/2000) : manipulation de la Constitution ; recrutement de mercenaires français (ex-DGSE) pour former aux techniques de commando 200 de ses partisans ; prodigue utilisation de "fonds de souveraineté" en liquide. Alors que le pays est en faillite... tout comme la rengaine d'une batterie de communicants grassement payés. Ne manque plus que la fraude électorale...

Dans ce contexte, les conseils controversés du ministre de la Coopération Charles Josselin étaient plutôt bien venus : pas d'exclusion artificielle d'une composante politique, pas de président en uniforme. Les protestations de la rue abidjanaise relevaient d'une exploitation politicienne. Tout comme l'intervention de Jacques Chirac en Conseil des ministres, plaidant la non-ingérence en Afrique ! À lire ce genre de propos, les Congolais se tordent... de douleur.

Double jeu au Congo-K

Sans revenir sur les causes et enchaînements d'une guerre odieuse, qui multiplie les victimes civiles, redisons nos conclusions : il n'y a pas là-bas de guerre juste ; dans les discours justificatifs l'emportent plus que jamais les calculs dictatoriaux et/ou mafieux ; la paix est une priorité, même si chaque camp peut être déçu du non-châtiment d'un adversaire exécré ; il n'y a pas pour le moment d'alternative aux accords de Lusaka.

Dans ce contexte, il importe de dénoncer les coups tordus, les tueries et autres exactions auxquels se livrent régulièrement l'armée rwandaise ou ses alliés dans l'est du pays. L'information recoupée manque, la propagande antitutsie surabonde, mais un certain nombre de témoignages sont difficilement récusables. Plus cette politique du pire s'installe, plus elle a de chances de se retourner, dramatiquement, contre les Rwandais.

Les jusqu'aboutistes de Kinshasa n'ont pas à forcer leur talent pour convaincre un Kabila dont le trait le plus remarquable semble être l'entêtement. Eussent-ils quelques très bons arguments à faire valoir, ils sont néanmoins de mauvais conseil. Qui paiera le prix de leur préférence pour une guerre d'usure, genre maoïste ? L'arrivée de 180 instructeurs nord-coréens augure d'un avenir plutôt sinistre.

Enfin, le double jeu militaire de la France est insupportable. D'un côté le général Jeannou Lacaze a conseillé Kabila et lui a procuré une soixantaine de "mercenaires", spécialistes de l'artillerie et des transmissions. De l'autre, le très branché Jean-Yves Ollivier entretient une filière pro-MLC - la faction rebelle dirigée par Jean-Pierre Bemba et soutenue par l'Ouganda. Au Congo-Brazzaville, cet Ollivier affiche plutôt le bilan d'un pyromane.

Sommités africaines

C'est Jacques Chirac qui va faire cadeau à Paul Biya, star mondiale de la corruption, d'un sommet franco-africain à Yaoundé début 2001. C'est la Françafrique qui maintient à la tête du **Togo**, depuis plus d'un tiers de siècle, une calamité ruineuse, **Eyadema**.

Mais ce sont les chefs d'État du continent qui ont décidé de tenir à Lomé le sommet de l'OUA et de faire de leur "pair" togolais, rejeté par les électeurs de son pays.

Ce sont eux encore qui ont laissé le colonel **Kadhafi**, parrain du terroriste sierra-léonais Foday Sankoh, spécialiste des "unions" mort-nées, galvauder dans une précipitation soudoyée la formidable aspiration panafricaine. Kadhafi, l'ami de Jacques Chirac, l'allié presque à tout coup des grands desseins français.

Mauvais Bercy

Promue par l'association Attac, l'idée d'une "taxe Tobin" sur les transactions financières ne cesse de gagner de nouveaux partisans : elle est au cœur du défi de la mondialisation, qui profite surtout, pour le moment, à la criminalité financière et à la mise en cause des biens publics (en Afrique, cela approche de l'éradication, au nom de l'"ajustement structurel" et des privatisations).

L'homme politique Laurent Fabius sent bien cette dynamique, et l'a quelque peu flattée. Mais son ministère, bastion du consensus de Bretton Woods, s'est empressé de torpiller, avec de pseudo-arguments techniques, un projet fiscal aussi hétérodoxe.

Dans un rapport transmis le 21 août aux députés, Bercy continue de prôner le « *principe de libéralisation financière ordonnée des mouvements de capitaux* » - alors que les cousins du FMI ne cessent d'en favoriser le déferlement chaotique - et une lutte accrue contre les paradis fiscaux - tout en subventionnant princièrement Monaco.

Aisément ridiculisée par les députés membres d'Attac, une si piètre défense est tout à fait encourageante.

Funèbre Okinawa

Les ONG qui militent contre l'injuste et insupportable fardeau de la **dette** du Tiers-monde ont mesuré à Okinawa, lors du sommet du G8, le mépris des "Grands" de ce monde.

Malgré les beaux discours de l'an dernier, au sommet de Cologne, 2000 ne sera pas l'année de grâce espérée. "Aide-toi et le ciel t'aidera" : la mobilisation n'est pas encore suffisante pour faire pleuvoir la générosité des nantis.

Le Japon a dépensé plus de 5 milliards de FF pour le show d'Okinawa, mais continue d'exiger que ses pingres abandons de créances soient compensés par l'achat de biens et services nippons. Sur deux ans, le Congrès américain aura remis 132 millions \$ - moins d'une minute par an de production US.

Quant à la France, elle s'efforce de transformer ses créances impayables sur l'Afrique en portions léonines du secteur public privatisé. Au bénéfice de groupes bien en cour : Vivendi, Suez, Bouygues, Bolloré, etc.

En réalité, il y a peu à espérer des remises de dettes sans une contestation plus radicale des mécanismes de prédation et d'escroquerie financières.

Recyclage

Des amis de **Bob Denard** (BD), conseillés par l'homme d'affaires de ce dernier, ont réussi une sorte d'OPA sur le centre naturiste de Montalivet (Gironde). Le personnel est désormais plus familier du treillis que du simple appareil. Le nouveau patron, Didier Vacher, reçoit BD à sa table. C'est un ancien d'Altus Finances, ex-filiale funambulesque du Crédit Lyonnais (*Libération*, 18/08/2000).

Le fondateur d'Altus, Jean-François Hélin, s'est entiché des bois et pétroles d'Afrique centrale. Des pays où bourlinguent encore les collègues de BD. Tout ça n'est bien sûr que coïncidences. Un jour, BD nous livrera tout nu l'historique de ses revenus et de son patrimoine.

Timbres au noir

Président de l'Office philatélique de **Monaco** et conseiller du prince Rainier, André Palmero, a été mis en examen le 22 juin par le juge Murciano (la bête noire de la GLNF azuréenne). Pour « *complicité d'escroquerie* ». Présumé innocent, il est suspecté d'avoir participé à une chaîne spéculative de revente de "blocs feuillets" de timbres monégasques". L'escroquerie porterait sur 400 millions de FF, dont au moins 14 millions ont été encaissés par le prince Rainier. Trois ministres français auraient été copieusement arrosés. Et 8 millions de FF auraient servi à financer le dernier coup de **Bob Denard** aux **Comores**... (*Réseau Voltaire*, 01/07/2000).

Comme souvent lorsqu'elle vise haut, la justice a quelques problèmes : des scellés ont disparu au tribunal de Nice ; et il est interdit d'interroger le majordome du paradis monégasque, le boss princier du philatéliste Palmero.

Alger-Monaco

Dans deux articles voisins de *Libération* (07/07/2000), on apprend d'une part que *Les massacres reprennent en Algérie* (ils n'ont jamais cessé, au rythme de 200 morts par mois, dans un pays écartelé entre jusqu'aboutistes islamistes et une pétrojunte milliardaire qui n'a aucun intérêt à la paix). C'est à Monaco que serait planquée une partie de la fortune des généraux qui ont systématisé la torture - dans la logique d'un Bigeard (cf. *Ils ont dit*).

Temple solaire : enquête à éclipses

Les 74 morts de l'Ordre du Temple solaire (OTS) - au Canada, en Suisse et en Isère - ne sont pas si loin de la Françafrique. Les principaux animateurs de l'OTS sont passés par les Rose-Croix, pilier de la Françafrique. Comme la Grande loge nationale de France (GLNF), avec laquelle les Rosicruciens ont des points de rencontre. La loge Opéra, par exemple¹.

Or un seul homme est renvoyé devant la justice française, après presque 5 ans d'enquête : le chef d'orchestre Michel Tabachnik, accusé d'être l'idéologue de l'OTS. Inspirateur direct des Rose-Croix francophones et d'une partie des "templiers solaires", richement cadeaué par son disciple camerounais Paul Biya, le Grand maître Raymond Bernard n'apparaît pas concerné.

Surtout, les 11 adeptes et 3 enfants tués en Isère fin 1995 l'ont été par deux policiers membres de la secte, qui se sont ensuite apparemment suicidés. Ces policiers étaient en poste à Annemasse, tout près de Genève. Jo Di Mambro, l'animateur de l'OTS passait les frontières avec d'énormes sommes. Pour qui ? « *Pourquoi les deux policiers français, ajoute le journaliste Marc Pivois (Libération, 14/07/2000), se sont-ils rendus à deux reprises au ministère de l'Intérieur quelques jours avant le massacre ?* ».

1. Cf. *Noir silence*, p. 441-447.

Gare aux gorilles !

Didier Sicot, l'ancien garde du corps du PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, a lui aussi d'excellentes relations policières. Il en usait pour placer les services de sa société Body Security ou recruter des "extras". Il s'entraînait parfois au tir dans les locaux du GIGN - dont deux gendarmes étaient ses actionnaires. Son associé Stierlen, ancien para, assure que Body plaçait des écoutes pour la DST. À plusieurs reprises, des amis de l'Inspection générale des services (IGS) auraient exercé des pressions opportunes.

Pour avoir joué trop limite (dinant par exemple avec un gros dealer), Sicot s'est retrouvé en prison - mis en examen avec Stierlen pour « *abus de biens sociaux* » et « *atteinte à la vie privée* ». On apprend alors que fin 1999, Body a pris en filature, 24h sur 24, les leaders syndicaux de la Compagnie des Wagons-Lits, en conflit social avec leur direction (*L'Express*, 20/07/2000 ; *Libération*, 11 et 25/08/2000).

C'est ainsi que les mœurs barbouzardes entretenues chez Elf finissent, en France même, par attenter aux libertés publiques.

Bons points

- Après la scandaleuse amnistie de l'été dernier, la décision de l'ONU, le 14 août, de créer un tribunal spécial international pour juger les crimes de guerre en **Sierra Leone** est une bonne nouvelle. En humiliant les Casques bleus, le rebelle Foday Sankoh a poussé le bouchon trop loin. Ce tribunal, adossé par mesure d'économie à l'État sierra-léonais, n'aura qu'une indépendance relative. Mais ne chipotons pas trop : on revient de si loin...

- Cette décision de l'ONU en suivait une autre à propos de la Sierra Leone : l'embargo sur les **diamants**, qui financent la guerre civile. Même si l'on balbutie dans l'application de ce genre de mesures, le tarissement des rentes de guerre civile est sans doute une piste fertile.

- En ne respectant pas son assignation à résidence, la dirigeante de l'opposition birmane **Aung San Suu Kyi** oppose un nouveau défi non violent à la dictature mafieuse de son pays, chère à **Total**. En signe de solidarité, le gouvernement belge vient de renoncer à s'approvisionner auprès du groupe pétrolier français.

- Nous avons évoqué à plusieurs reprises les dysfonctionnements de la très secrète **DPSD**, ex-Sécurité militaire. Ils ont éclaté au grand jour avec les mésaventures du colonel Méchain : "coupable" d'avoir révélé les réflexes ethnistes d'une partie de l'état-major français en ex-Yougoslavie, il avait été agressé en plein Paris par des sbires de ce Service. Cela faisait désordre.

Le général Ascensi était le patron de ces barbouzes - censées s'intéresser, entre autres, aux officines de vente d'armes et de mercenaires. Il a été délogé. Le contrôleur général Dominique Conort l'a remplacé (*Le Canard enchaîné*, 05/07/2000).

- Le **Canada**, qui a ratifié le 7 juillet les statuts de la Cour pénale internationale (**CPI**), est le premier pays à avoir modifié ses lois internes pour répondre aux attentes de la future Cour. C'est-à-dire qu'il s'oblige à coopérer avec elle. Pays d'accueil, le Canada refuse de devenir « *un havre pour les criminels de guerre* », a commenté le ministre de la Justice. Un exemple à suivre. Par la France. Mais aussi par le Sénégal, qui n'aurait pu ainsi se défausser de l'affaire **Habré**. Une manœuvre du président Wade qui est plus qu'une fausse note.

Fausse notes

- À **Ouagadougou**, la Françafrique passe (visite remarquable de Jean-Charles Marchiani, après Alain Madelin), pas la justice. Dans le procès des meurtriers du chauffeur de François Compaoré, petit frère du Président, seuls des exécutants ont été condamnés. Or c'est pour avoir dénoncé cette affaire d'État que le journaliste Norbert Zongo a été abattu. Cela augure mal du procès de ses assassins.

- La relation franco-africaine est plus que jamais encadrée par des civils qui occupaient de hautes fonctions pendant le **génocide rwandais** : le ministre Hubert Védrine (ancien Secrétaire général de l'Élysée), Bruno Delaye, nouveau directeur général de la Coopération (ex-"Monsieur Afrique" de Mitterrand), Georges Serre (conseiller de Mitterrand puis de Védrine), Jean-Marc Rochereau de la Sablière, conseiller du président Chirac (ex-directeur des affaires africaines au Quai d'Orsay), Antoine Pouillieute, directeur de l'Agence française de développement (ex-directeur de cabinet du ministre de la Coopération Michel Roussin). Nous les invitons à méditer nos pages centrales.

- La commission des **droits de l'homme de l'ONU** à Genève passe de plus en plus sous la coupe d'États qui haïssent cette notion : le Soudan, la Chine, Cuba, le Pakistan, la Turquie. Avec des alliés de circonstance (la Russie, l'Inde) et des passivités complices (leurs partenaires commerciaux occidentaux), ils parviennent à museler les trouble-fête (les ONG observatrices). Ils ont obtenu que la sous-commission réunie à l'automne n'adopte plus de résolution concernant la situation dans des pays spécifiques... (*Le Monde*, 18/08/2000).

- Le ministre socialiste des Finances Dominique Strauss-Kahn avait souverainement décidé d'exonérer le groupe **Vivendi** de 3 milliards d'impôts sur les plus-values, lors de la fusion avec Pathé. Son successeur Laurent Fabius se préparait à faire de même lors de la fusion avec Universal et Canal +, pour 5 milliards : au total 8 milliards de cadeau fiscal en un an (un quart de l'aide publique au développement française), à un groupe qui n'est pas dans la misère, et se montre friand de privatisations africaines.

En racontant l'affaire, *Le Figaro* (23/06/2000) a éventé la seconde tranche du gâteau. Pas par idéologie anti-Vivendi. Parce que les retombées n'auraient pas été équitables ? Le soupçon serait moindre si ce genre de faveur était soumis à un arbitrage ou un débat publics, l'éloignant des "chambres de compensation" occultes.

(Achévé le 31/08/2000)

ILS ONT DIT

Françafrique

« Alfred Sirven revendiquait les fonds secrets. Il a créé de nouvelles sociétés offshore. Il n'a pas réussi à prendre ma place du fait de l'opposition des interlocuteurs africains. En définitive, j'ai conservé le "contrôle" des interlocuteurs africains traditionnels, exclusivement des chefs d'État en place. M. Sirven s'est occupé d'autres interlocuteurs africains et des interlocuteurs dans des pays "nouveaux" tels que la Russie, l'Ouzbékistan, la Chine, la Malaisie ». (**André TARALLO**, ex-Monsieur Afrique d'Elf. Extrait de sa déposition du 27/06/2000 devant les juges Joly et van Ruymbek. Citée in *Le Parisien*, 11/07/2000).

[Sirven traitait entre autres avec les warlords écartés du pouvoir, comme Sassou Nguesso ou Savimbi. On remarquera que Tarallo se flatte de « "contrôler" » une série de « chefs d'État » pétroliers. La publication par *Le Parisien* d'une série d'extraits de son audition a fait sensation. Tarallo y explique en effet que pour chaque baril de brut acheté par Elf, une somme de l'ordre de 40 cents (3 FF) était aigüillée vers des paradis fiscaux, le Liechtenstein en particulier. Un petit chiffre plus parlant à l'automobiliste moyen que les centaines de milliards extorqués depuis 40 ans au Gabon].

« [Le choix du Liechtenstein pour la dérivation d'un pourcentage du prix du baril ?]. Il s'agit d'une tradition initiée de longue durée qui a donné entière satisfaction aux bénéficiaires pour son opacité et ses secrets ». (**André TARALLO**, même déposition. Extrait cité in *Libération* du 12/07/2000).

« La moitié de l'humanité vit dans la pauvreté avec moins de 2 dollars par jour, et ce chiffre augmente chaque année. Ce n'est pas acceptable, c'est un vrai problème posé à la conscience humaine ». (**Jacques CHIRAC** à la presse, le 29/06/2000, après avoir reçu du patron du PNUD l'édition 2000 du *Rapport mondial sur le développement humain* [voir Lire]).

[Pour réfléchir à ce cruel problème, après un détour par Okinawa, Jacques Chirac est allé passer trois semaines de vacances à l'île Maurice dans une suite à 3 000 dollars par jour - une note totale de 460 000 FF. De quoi amputer sérieusement son revenu annuel officiel. Le Président est coutumier de ces séjours ultra-coûteux à l'étranger. Le sujet est sensible : Paris-Match, qui avait évoqué cette actualité heureuse, a présenté des

excuses ; une équipe de reportage de Canal + s'est vu subtiliser ses cassettes vidéo (Libération, 25/08/2000)].

« Paix, développement, éradication de la pauvreté, protection de notre environnement, maîtrise des grandes pandémies, du progrès scientifique et technologique, de la mondialisation : voilà des défis immenses que le monde doit relever. [...] Nous devons élaborer une éthique planétaire. [...] Elle fera prévaloir l'esprit de solidarité et l'esprit de responsabilité.

La France [...] agit pour le respect universel des Droits de l'Homme. [...] Depuis le début de la crise de la dette [...], la France défend une politique généreuse. [...] Il est [...] du devoir de tous ceux qui servent le système des Nations unies [...] de refuser le confort [...] de la langue de bois. [...]

Depuis des années, je me suis engagé pour que l'on n'oublie pas l'Afrique ». (**Jacques CHIRAC**, entretien avec le magazine du PNUD Choix, 22/06/2000).

[L'Afrique saura-t-elle reconnaître à l'héritier de Jacques Foccart toute cette générosité, cet élan éthique, ce travail de mémoire ? L'amateur de sculptures nigérianes revêt le masque de guérisseur de la fracture mondiale. Il a raison de refuser l'hypertrophie de la langue de bois : elle conduit tout droit à la gueule de bois]

« RFI [Radio France internationale] s'est transformée au fil des ans en une redoutable machine à désinformer. Ses journalistes, échappant à tout contrôle, se sont mués en censeurs des gouvernements en place [...]. Leur idéologie [...] est fortement teintée d'anarchie soixante-huitarde. [...] La radio française n'est plus désormais qu'une entreprise de subversion ». (**Jean-Paul PIGASSE**, in *Les Dépêches de Brazzaville*, juillet 2000, qu'il dirige).

[Jean-Paul Pigasse, ex-médiacrate (Les Échos, AFP, L'Express, Jeune Afrique, etc.), est l'inlassable propagandiste du général Sassou Nguesso, tyran emblématique de la Françafrique. Son ire ne manquera pas de réjouir les journalistes qui, effectivement, s'efforcent de cultiver quelques marges de liberté dans une station qui reste sérieusement encadrée. Très branché sur le RPR et l'Opus Dei, Pigasse confond volontiers 68 et 666 (le chiffre de la Bête)].

« Je me permets de vous écrire, afin d'obtenir des précisions sur la Convention internationale contre le recrutement des mercenaires. [...] Cette Convention, adoptée en 1989 par les Nations unies, n'a semble-t-il pas encore été ratifiée par la France. Je souhaiterais connaître les raisons ayant motivé ce délai. Par ailleurs, j'aimerais [...] savoir si la France a eu recours à ce type de personnel et dans quelles conditions ». (**François LONCLE**, président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Courrier du 27/06/2000 au ministre Hubert Védrine, suite à la campagne contre les mercenaires lancée par *Survie*).

[Il n'est pas sûr que la légitime curiosité du parlementaire soit satisfaite. La France ne veut pas signer la Convention, mais sans avouer qu'elle a recouru à des mercenaires. Les affaires de ce genre doivent rester étrangères au débat démocratique]

« [La torture], face à ces tueurs [les indépendantistes du FLN algérien], c'était un mal nécessaire. S'ils capturaient un combattant français, ils lui faisaient subir les pires sévices. Qu'on ne vienne pas nous donner des leçons. Nous, quand on prenait un colleur d'affiches, il nous donnait le nom de son patron. Mais quand on arrivait un peu plus haut, l'homme ne donnait plus de nom. Dans ce cas là, il y avait la gégène [la torture à l'électricité]. [...]

Bigéard savait que cela se faisait ; il fallait qu'on le fasse avec ces gens. Sur le plan de la torture, on était des rigolos par rapport à eux. C'était une mission donnée par le pouvoir politique. Le président du Conseil de l'époque avait écrit à Massu [le supérieur de Bigéard] : "Allez-y de façon très énergique" ». [...] Il disait à Massu : "Allez-y par n'importe quel moyen" ». (**Général Marcel BIGEARD**, interview par *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 02/07/2000).

[L'ancien ministre, figure de la guerre d'Algérie, justifie publiquement la torture - à la troisième personne, « Bigéard ». Au prétexte que l'adversaire faisait pire - ce qui ne serait pas suffisant, et n'est pas avéré, l'armée française ayant fait beaucoup plus de victimes que son adversaire. Le militaire éprouve quand même le besoin de se couvrir par les "instructions" ambiguës du pouvoir politique.

De tels aveux, bien tardifs (plus de quatre décennies), sont à la fois nécessaires et scandaleux : la cruauté érigée en système n'est plus occultée ; mais, comme avec l'affaire Papon, se révèle un océan de tolérance et d'impunité. Bigéard a poursuivi une belle carrière française et métropolitaine. Sa justification de la torture - en juillet, certes - n'a pas suscité un débat considérable. Moins que l'affaire Pinochet. Et le village alsacien de Trimbach a maintenu l'inauguration d'une rue Marcel Bigéard...]

Mondialisation

« Il faut renforcer les institutions des Nations unies qui s'attachent à garantir les "biens publics" indispensables au développement durable de la planète. Il faut compléter cette architecture là où elle est encore défaillante, comme par exemple une organisation mondiale de l'environnement assurant le respect des engagements internationaux dans ce domaine. [...] Il faut enfin assurer, entre les institutions multilatérales comme pour les règles qu'elles appliquent, cohérence et complémentarité ». (**Lionel JOSPIN**, discours du 26/06/2000 à Paris lors de l'ouverture de la Conférence européenne sur le développement de la Banque mondiale et du Conseil d'analyse économique).

[L'exécutif français se met à parler des biens publics à l'échelle planétaire, ce qui nous intéresse au plus haut point. Si les principes ne sont pas contestables, le diagnostic est beaucoup trop optimiste : « l'architecture » n'existe pratiquement pas, les biens publics mondiaux pèsent ridiculement peu, à peine 3 millièmes des ressources planétaires. Et puis la défaillance, ce n'est pas seulement l'absence d'une organisation crédible en matière d'environnement : c'est l'illégitimité démocratique et l'excès de pouvoir d'institutions comme le FMI, la Banque mondiale ou l'OMC.

L'exigence de biens publics mondiaux va croître, inévitablement et considérablement. Ceux qui se sentiront créanciers de ces biens obtiendront, peu à peu, que des institutions responsables les leur procurent. Telles qu'elles sont dirigées, ni le FMI, ni la Banque, ni l'OMC ne méritent aujourd'hui ce qualificatif.]

« Nous, Européens, croyons à l'utilité de règles du jeu et d'institutions internationales permettant d'assurer une bonne conciliation entre les mécanismes de marché et les priorités collectives que sont l'environnement, les normes de santé et de protection des consommateurs, les droits fondamentaux des travailleurs et le financement correct par l'impôt des biens collectifs indispensables à la croissance et à la solidarité ». (**Pascal LAMY**, commissaire européen chargé du Commerce, in *Les Échos* du 28/06/2000).

[Les Européens sont en effet attachés à ce "minimum syndical" acquis par leurs luttes sociales. Mais il n'est tenable dans le mouvement de mondialisation que s'il est généralisé. Il est donc incompatible avec les paradis fiscaux, ces "trous noirs" des « règles du jeu » et des « biens collectifs », mais aussi avec l'exception française - abritée par le secret bancaire. Sur de tels sujets, Pascal Lamy et l'Union européenne restent encore bien timides.]

« Si vous réfléchissez un peu aux grands problèmes actuels, immigration, commerce, santé, crime et drogue, environnement, les sommes qui sont consacrées aux pays en développement sont insignifiantes ! Les États-Unis ou l'Europe ne comprennent pas

que si l'on n'investit pas massivement dans le monde en développement, il n'y aura pas de paix dans vingt ans. Cette question reste discutée entre experts alors qu'elle devrait être au centre du débat politique ». (James WOLFENSOHN, président de la Banque mondiale, interview à *Libération* du 10/07/2000).

« Cet oléoduc [*Tchad-Cameroun*], c'est le résultat d'années de dialogues avec deux gouvernements, la société civile et le secteur privé. [...] On a pris toutes les précautions [...]. J'ajoute que le projet répondait à une demande initiale du gouvernement français, désireux d'aider une ex-colonie ». (James WOLFENSOHN, *ibidem*).

[*La lucidité, sinon la générosité du premier propos sur la nécessité de réduire le fossé entre pays riches et pauvres, sont balancées par le cynisme du second. Question « dialogues », Billets a exposé (n° 73) comment, dans les courriels internes de la Banque, l'étroit partenariat avec les sociétés privées cohabitait avec la manipulation des ONG. « Toutes les précautions » n'ont pas été prises, puisque reste au pouvoir Idriss Déby, ordonnateur multirécidiviste de massacres d'habitants dans la région pétrolière (et ailleurs), pillard clanique et incorrigible des ressources du Tchad : James Wolfensohn est informé de ses méfaits presque en temps réel. Mais il n'omet pas une précaution : rappeler la responsabilité initiale de Paris, « désireux d'aider une ex-colonie »...*]

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Messager (Douala), *Vertueuse, la privatisation ? Mon œil !...*, 05/07/2000 (Thomas EYOUM'a NTOH) : « La privatisation [...] de la SNEC [*Société nationale des Eaux du Cameroun*] [...] ne devrait rapporter que 500 millions de francs cfa [*5 millions FF*]. [...] [Elle] ne sera "vertueuse" que pour les quatre ou cinq centres SNEC rentables du Cameroun. Dans les 97 autres, les Camerounais mourront mourir de soif. [...]

En ne déboursant que 500 millions de francs cfa, la Lyonnaise des Eaux[*-Suez*], adjudicatrice provisoire de la SNEC, [...] a déjà obtenu de l'État que le prix du m³ d'eau soit majoré de 40 %. [...] Il est tout de même étonnant que l'on nous chante les "vertus" de la privatisation alors même que depuis 10 ans, elle n'a jamais contribué qu'à enfermer un peu plus le Cameroun dans la nasse de la France ».

Libération, *Le procès de Alpha C., ou Kafka en Guinée*, 24/08/2000 (Stephen SMITH) : « Le procureur a requis la réclusion à perpétuité pour Condé [*téméraire concurrent du président Conté lors du dernier scrutin présidentiel*] et 40 de ses compagnons d'infortune. [...] Si Kafka était né en Guinée, il serait devenu greffier de justice. Douze nullités de procédure soulevées par le défenseur, dont l'immunité parlementaire jamais levée, sont balayées par la cour. En revanche, les PV d'audition de plusieurs prévenus, victimes de tortures, sont validés. [...]

La fin du procès à Conakry semble écrite à l'avance. [...] La dérive des continents est telle qu'un opposant africain peut aujourd'hui faire l'objet d'une lettre de cachet, puis être condamné à la suite d'un simulacre de procès, sans que le monde extérieur n'y fasse rien. Or, Alpha Condé n'est pas un inconnu. Ayant côtoyé Bernard Kouchner au lycée Turgot à Paris, il a été président de la Fédération des étudiants de l'Afrique noire en France (Feanf) avant d'enseigner, diplômé de l'Institut d'études politiques, à la Sorbonne où il a eu pour collègue Michèle Alliot-Marie. Il connaît tous les responsables de la politique africaine, aux affaires ou dans l'opposition, et nombre de présidents sur le continent. Si, pour un tel résident permanent du "*village franco-africain*", Paris n'est pas prêt à couper les ponts, quel sort peut être réservé aux opposants anonymes ? ».

Mondialisation

Libération, *Afrique : la Cnuced prône une aide massive, mais transitoire*, 28/07/2000 (Vittorio DE FILIPPIS) : « Comment libérer l'Afrique de sa dépendance financière à l'égard des pays riches [...] ? En doublant l'aide publique au développement ! Tel est le message paradoxal de la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), dans une étude sur "*Les flux de capitaux et la croissance en Afrique*", publiée hier [...]. [*Au contraire*], en faisant l'aumône à l'Afrique, [...] on ne fait que prolonger son agonie [...].

[*Selon*] les économistes de la Cnuced, 10 milliards de dollars d'aide supplémentaire par an [*à l'Afrique subsaharienne*] se traduiraient par une croissance qui pourrait atteindre 6 %, [...] une augmentation de l'investissement intérieur [...], une épargne accrue, mais aussi un accroissement de la consommation par habitant [...] sur fond de réduction de la pauvreté. [...] "*La fatigue des donateurs céderait ainsi le pas à l'enthousiasme des investisseurs domestiques et des capitaux étrangers*" ».

[*Le calcul ne manque pas d'intérêt, face aux mesquineries actuelles. La Cnuced va dans le sens du président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, qui fustige l'inconscience des responsables des pays riches face aux problèmes des pays du Tiers monde (voir Ils ont dit). Mais elle ajoute que l'aide doit être bien utilisée (éducation, santé, réseaux de transports). Ce qui supposerait un autre pilotage.*]

Le Monde, *L'ONU disserte sur la pauvreté*, 13/07/2000 (Jean-Claude BUHRER) : « Après six jours de palabres, c'est sur un constat d'impuissance, sinon d'échec, que se sont quittés, début juillet, les quelque 6 000 représentants de 160 États réunis à Genève pour une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies. Chargés de dresser un bilan des éventuels progrès accomplis depuis un premier "sommet social" à Copenhague en 1995, les participants à ce nouvel exercice n'ont pu qu'exprimer leur déception avant de réaffirmer les engagements pris cinq ans auparavant et demeurés lettre morte, sans toutefois parvenir à s'entendre sur des mesures concrètes pour les réaliser. [...]

Les critiques ne visent pas seulement l'ONU mais également son secrétaire général, Kofi Annan, pris à partie pour un rapport concocté pour l'occasion avec le concours de la Banque mondiale, du FMI et de l'OCDE. [...] Ce document, intitulé *Un monde meilleur pour tous*, s'inspire largement des recettes néolibérales d'ordinaire prônées par ses cosignataires. [...] Estimant que le document présenté était "*un monument d'hypocrisie*", certaines [ONG] sont allées jusqu'à accuser le secrétaire général d'avoir "*pris le parti d'agenouiller l'ONU devant la puissance de l'argent*". Parmi les plus virulents censeurs du rapport, le Conseil oecuménique des églises (COE) dénonce "*une abdication de l'indépendance de l'ONU, une acceptation de la logique du marché, un exercice de propagande pour les institutions financières internationales*" ».

PNUD, *Droits de l'homme et développement humain. Rapport mondial sur le développement humain 2000*, De Boeck Université, 290 p.

La succession des *Rapports mondiaux sur le développement humain* du PNUD, beaucoup plus ouverts aux préoccupations du Sud que les rapports de la Banque mondiale, ne cesse de faire progresser le *status quaestionis* (constats, expériences, hypothèses, perspectives), en adoptant chaque année un point de vue spécifique. Le cru 2000 ne déçoit pas. Il traite à fond de l'indispensable mais difficile articulation entre deux catégories de droits de l'homme : les droits civils et politiques, d'une part, les droits économiques et sociaux de l'autre.

Comme d'habitude, le *Rapport* est étayé sur un énorme travail statistique et documentaire. Un chapitre complet est d'ailleurs consacré à l'efficacité de l'arme statistique dans la conquête des droits. Il y est rappelé que les statisticiens furent parmi les premières cibles de la junte argentine : l'arbitraire putschiste préfère l'absence de données objectives.

Les signaux optimistes alternent avec les inquiétudes, notamment pour l'Afrique, sans confusion : de considérables améliorations sont possibles, de dangereuses dérives peuvent et doivent être combattues. De 1970 à 1998, l'espérance de vie a crû de 10 ans (de 55 à 65 ans), la mortalité des enfants de moins de cinq ans a régressé de 14,8 à 8,4 %, le taux d'alphabétisation des adultes a augmenté de moitié (de 48 à 72 %). Mais l'inégalité des revenus augmente, au détriment des pays les plus pauvres : en 1999, la fortune des 200 personnes les plus riches (1 135 milliards \$) est 8 fois supérieure au revenu total des pays les moins avancés et de leurs 582 millions d'habitants. L'augmentation de cette fortune (93 milliards \$) représente à elle seule les deux-tiers de ce qu'ont gagné ces centaines de millions d'êtres humains (Africains pour la plupart), à peu près 250 \$ chacun ; elle suffirait à financer un programme capable d'assurer soins et éducation de base à tous ceux qui en manquent...

Laissant le lecteur découvrir les précieux enseignements de ce rapport, en particulier dans la lutte contre les discriminations, nous concluons par deux reproches - symptomatiques des limites d'un organe officiel des Nations unies. La cause majeure de l'accroissement des inégalités, de l'affaiblissement des mécanismes de redistribution, n'est pas évoquée : l'essor des paradis fiscaux. Ces havres de la criminalité, ces trous noirs de la démocratie sont aussi... des États-membres de l'ONU. Par ailleurs, dans la liste des principales atteintes aux droits de l'homme durant le XX^e siècle, le génocide des Arméniens est ramené au rang de « massacres ». Pour ne pas déplaire à la Turquie ?

Le PNUD avoue heureusement que les progrès des droits requièrent l'aiguillon des mouvements sociaux et de la société civile...

François LILLE

Pourquoi l'Erika a coulé
Les paradis de complaisance

Survie/L'Esprit frappeur, juin 2000, 110 p., 10 F

Partant des faits connus du naufrage de l'Erika, cet essai s'efforce d'éclaircir les conditions de mise en œuvre et en péril de ce navire. On pénètre alors dans un monde surréaliste où toute piste finit par se perdre dans l'archipel étrange des "paradis fiscaux". Les pratiques douteuses que l'on y devine donnent une idée des causes profondes des sinistres de ce genre.

La fin dramatique de l'Erika n'est qu'un épisode d'une histoire qui risque de nous donner bien d'autres occasions de dire "plus jamais ça !", si l'on ne se décide pas à s'attaquer au fond du problème.

Rwanda, le génocide évitable

Rapport établi à la demande de l'OUA par un Groupe international d'éminentes personnalités (GIEP) présidé par l'ancien chef de l'État du Botswana, Ketumile Masire. Autres membres : Amadou Toumani Touré (Mali), Lisbet Palme (Suède), Ellen Johnson-Sirleaf (Liberia), P.N. Baghwati (Inde), Hocine Djoudi (Algérie), Stephen Lewis (Canada). Achevé le 29/05/2000, diffusé en juillet 2000.

De par son contenu, sans complaisance, mais aussi de par son existence même, ce rapport a une importance considérable. Il fera date. En voici quelques extraits.

7. « Il a été impossible de remplir notre tâche sans être profondément bouleversés. Notre expérience au Rwanda [...] a souvent épuisé nos ressources émotionnelles. [...] La nature de ces événements exige une réponse humaine et intensément personnelle [...]. Le lecteur est en droit de compter sur notre objectivité. [...] Mais il ne peut pas nous demander de rester insensibles ».

9. « Lorsqu'il a fallu comprendre l'acte meurtrier, nous reconnaissons avoir totalement échoué. [...] Nous ne pouvons pas dire que nous soyons parvenus à comprendre l'acte qui a entraîné un voisin, un chrétien ou encore un enseignant à abattre l'autre à coups de machette ».

10. « De nombreux aspects de cette histoire défont l'entendement ». « Personne n'est tueur de naissance, mais [...] les tueurs se fabriquent ».

2.17. « Ensemble, les Belges et l'Église catholique sont coupables de ce que certains appellent l'"ethnogenèse" ».

4.11. « Comme la Suisse, le Rwanda [*des années 80*] devint synonyme d'efficacité, et c'est une des raisons pour lesquelles les étrangers l'admiraient sans réserve ».

4.15. « L'Église et l'État [...] insistaient sur le principe d'obéissance ».

4.21. « Les chiffres traduisent la remarquable confiance internationale dans le despotisme apparemment bienveillant du président. [...] Pour reprendre les termes approuvés d'un missionnaire allemand, il exerçait une "*dictature de développement*" ».

5.5. « Dépendant de façon malsaine de l'aide internationale, le gouvernement Habyarimana [...] n'avait pas d'autre choix que d'accepter un programme d'ajustement structurel du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ».

5.6-7. « Bien qu'à la fin, certains des éléments du programme ne furent pas mis en œuvre, ceux qui l'ont été aggravèrent la situation déjà misérable, [...] en particulier [...] la dévaluation ». « En 1993 [...], 90 % de la population rurale rwandaise et 86 % de la population totale vivaient sous le seuil de pauvreté, ce qui [...] valait [*au Rwanda*] la triste distinction d'avoir le taux de pauvreté le plus élevé au monde. [...] La Banque mondiale n'accepte pas sa responsabilité dans l'exacerbation des malheurs économiques du Rwanda ».

5.8. [Au début des années 90, en pleine guerre civile,] « l'équipe de la Banque mondiale qui examina la situation économique du Rwanda décida d'exclure toutes les variables non économiques de ses calculs et simulations ».

5.11-12. « Sans terres et sans logements, la jeunesse du Rwanda ne pouvait se marier. Ce type de pauvreté créa toute une foule de jeunes hommes dans la trentaine qui n'avaient pas de responsabilités familiales, qui souvent n'avaient pas de travail et avaient peu d'espoir ». « Ces jeunes hommes sans racines allaient devenir [...] des recrues prêtes à toute la violence possible sur commande ».

7.2. « La violence tant physique que rhétorique contre les Tutsi en tant que peuple a en fait débuté immédiatement après le 1er octobre [*1990*], pour poursuivre son escalade jusqu'au génocide [...]. Il ne fait aucun doute que cette campagne a été organisée et soutenue pour devenir, à un certain stade, une stratégie de génocide. Mais le moment exact n'a jamais été établi ».

7.4. « Il nous semble [...] plus probable que l'idée de génocide a émergé graduellement vers la fin de 1990 et [...] a gagné en détermination et en urgence en 1994 ».

7.10. « Les principaux acteurs du drame [...] - la plupart de ses voisins des Grands Lacs, les Nations unies et les grandes puissances occidentales - en savaient assez long sur ce qui se passait ».

7.13. « La grande majorité des observateurs ne pensaient pas qu'un génocide aurait lieu. Plus précisément, ils ne pouvaient se résoudre à l'imaginer. [...] L'éventualité d'un génocide était littéralement impensable. [...] Tous les cas de génocide moderne ont pris le monde par surprise ».

7.16. « Les radicaux de l'armée ont travaillé ensemble pour essayer diverses techniques d'exécution. De ces expériences, leurs chefs ont tiré deux leçons : qu'ils pouvaient massacrer en grand nombre, rapidement et efficacement, [...] et [...] qu'ils pouvaient le faire impunément ».

7.23. [La radio RTLM a] « sans aucun doute joué un rôle prédominant en entretenant les passions à vif. [...] Elle a nettement repoussé les limites de la tolérance dans la propagation de la haine ».

7.37. [À l'automne 1993,] « une toute nouvelle arme venait d'être offerte aux radicaux du Rwanda. L'assassinat du Président Hutu élu démocratiquement au Burundi - ouvertement célébré par certains Tutsi rwandais - et les épouvantables massacres qui suivirent offraient aux Hutu la preuve finale que le partage du pouvoir entre Tutsi et Hutu était voué à l'échec. [...] Les Hutu se devaient d'agir les premiers. La solution finale prévue pour les Tutsi semblait donc justifiée comme une forme d'autodéfense ».

8.3. « Bagosora [...] allait devenir l'architecte en chef du génocide ».

8.10. [Pour le noyau radical Hutu, les Accords d'Arusha étaient intolérables, notamment à cause de l'intégration des deux armées, qui supposait de diviser par trois l'effectif des FAR].

8.14. « Les conséquences d'Arusha ont été exactement contraires au but recherché. Visant l'équité ethnique et la démocratie, les négociations n'ont abouti qu'à persuader l'Akazu [*le clan Habyarimana*] qu'à moins d'agir tôt, ses jours de pouvoir étaient comptés ».

9.3. [Pour Habyarimana,] « ses amis les plus fidèles étaient en France et comprenaient le Président Mitterrand, son fils et de nombreux autres diplomates, politiciens et hauts fonctionnaires ».

10.10. Une étude officieuse américaine, rédigée par le colonel Scott Feil, conclut : « "Une force moderne de 5 000 hommes [...] envoyés au Rwanda à un moment quelconque entre le 7 et le 21 avril 1994 aurait modifié de façon importante l'issue du conflit. [...] Des troupes convenablement entraînées, équipées et commandées, et envoyées sur le terrain au bon moment, auraient pu endiguer la violence dans la capitale et les alentours, empêcher qu'elle ne gagne les campagnes." ».

10.15. « Lorsque la France envoya 500 soldats pour évacuer les ressortissants français et les membres de l'Akazu les 8 et 9 avril, les troupes des Nations unies du général Dallaire reçurent immédiatement l'ordre - du Secrétariat à New York et sous de fortes pressions des pays occidentaux - de collaborer avec les Français pour évacuer les ressortissants étrangers au lieu de protéger les Rwandais menacés. Ceci n'est rien d'autre qu'un usage hautement pervers des maigres ressources des Nations unies ».

10.16. « Tout aussi étonnantes furent les directives reçues par Dallaire. [...] Elles nous paraissent [...] d'une importance capitale. "*Vous devez tout faire pour ne pas compromettre votre impartialité et ne pas agir au-delà de votre mandat*", disait le télégramme envoyé le 9 avril par Kofi Annan [*alors Sous-secrétaire général chargé du Département des opérations de maintien de la paix*] et [*son adjoint*] Iqbal Riza, "*mais vous pouvez exercer votre pouvoir discrétionnaire si cela est essentiel pour l'évacuation des ressortissants étrangers. Ceci ne doit pas, et nous insistons sur ce point, s'étendre à la participation à des combats éventuels, sauf en cas de légitime défense*". Cette approche sélective nous semble outrageuse. [...] Comment ne pas en conclure qu'une valeur plus grande a été accordée aux vies des ressortissants expatriés qu'à celle des Africains ? ».

10.17. « Les Américains, sous la direction de l'ambassadrice Madeleine Albright, jouèrent un rôle clé dans le blocage de mesures plus expéditives par les Nations unies [...]. Il fallut sept [...] semaines au Pentagone simplement pour négocier un contrat de livraison de véhicules de transport de personnel sur le front, [...] [*un*] retard probablement dû à des difficultés dans les modalités concernant "l'entretien et les pièces détachées" ».

11.32. « Les responsables de l'OUA [...] ont commis les mêmes erreurs de jugement, aussi significatives, que celles des observateurs étrangers au continent ».

11.33. « Alors que l'OUA avait veillé à la bonne tenue du processus d'Arusha, c'est l'ONU qui fut chargée du maintien de la paix. Le Secrétaire général fit clairement savoir que le Conseil de sécurité de l'ONU ne financerait pas une opération qui ne serait pas contrôlée par ses membres. La France exerça de fortes pressions contre l'OUA, sachant que son influence serait beaucoup plus grande au Conseil de sécurité ».

12.1. « Les États-Unis et la France étaient membres permanents du Conseil de sécurité [...]. De ces deux pays, la France était de loin la puissance la plus influente et la plus provocatrice au Rwanda ».

12.4. « Les Français sont restés les plus proches alliés du gouvernement rwandais sur les plans militaire, politique et diplomatique ». « Il y a toujours eu un énorme fossé entre la version officielle de la France sur son rôle et l'interprétation qui en était souvent faite par des observateurs neutres. À notre connaissance, peu d'experts avertis acceptent la version officielle de la France ».

12.5. « La France a officiellement présenté aucune excuse, ni reconnu une quelconque responsabilité, ni même remis en question son soutien public au régime Hutu rwandais avant, pendant et après la tragédie ».

12.7-8. [La commission parlementaire d'information a admis] « que la France avait commis certaines erreurs d'appréciation à propos du Rwanda [...]. Mais elle ne lui attribuait pas la moindre responsabilité en ce qui concerne le génocide ». « Cette conclusion [...] est [...] en complète contradiction avec une montagne de preuves, dont la plupart figurent dans le rapport parlementaire même [...]. Le journal *Le Monde* a ainsi observé l'écart énorme entre les chapitres rapportant les faits et certaines des conclusions du rapport ».

12.15. « Il est incontestable que la francophonie a joué un rôle clé parmi les motifs habituels de la France. L'amiral Jacques Lanxade a déclaré devant la commission d'enquête parlementaire que Mitterrand lui-même considérait que l'agression du FPR était une action déterminée contre une zone francophone ».

12.17. « Le gouvernement français n'a que rarement cessé de jouer avec enthousiasme son rôle de meneur de banc du gouvernement [rwandais] et les dirigeants français fournissaient explications sur explications [à ses dérivés] ».

12.18-19. « L'importance de ce rôle ne sera jamais assez soulignée. [...] Le soutien public de la France décourageait fortement la faction syndicale de l'Akazu de faire des concessions ou de penser en termes de compromis. [...] La France ne pouvait pas ne pas connaître la situation [...] et c'est donc en toute connaissance de cause que la France a décidé de maintenir son appui au régime Habyarimana ». « Ceux qui étaient coupables de terribles violations des droits de l'homme en ont tiré l'enseignement évident : ils pouvaient tout se permettre ».

12.20. [En visite à Kigali en février 1993,] « le ministre français de la Coopération [...] se manifesta pour demander personnellement et publiquement aux partis de l'opposition de "faire front commun" avec le président Habyarimana contre le FPR ».

12.24. « Les troupes françaises interrogeaient les prisonniers militaires, participaient aux opérations anti-insurrectionnelles, fournissaient des renseignements militaires, conseillaient les officiers des FAR et assuraient l'entraînement indispensable de la Garde présidentielle et d'autres troupes, dont la plupart jouèrent par la suite un rôle actif dans le génocide ».

12.36. « La création de la MINUAR fut votée par le Conseil de sécurité le 5 octobre [1993]. Le lendemain, l'armée américaine quittait la Somalie. Cette coïncidence eut des conséquences désastreuses. [...] Les considérations de politique intérieure à Washington allaient avoir la priorité sur les catastrophes à l'étranger - à moins que les victimes n'aient la chance de passer à la télévision ».

12.39. « Même une mission qui ne faisait pas appel aux troupes américaines était inacceptable puisque dans toute opération, "il y avait toujours le risque que [...] le personnel des États-Unis soit entraîné par la suite" » [selon un conseiller au Département d'État].

12.41. « Aucun pays n'a fait plus que les États-Unis pour priver la MINUAR de moyens d'agir. [...] Le rôle subversif des États-Unis aux Nations unies dans cette terrible crise condamne l'administration Clinton et le Congrès contrôlé par les Républicains ».

12.42. [Lorsqu'en avril 1994 la Belgique a demandé le retrait de son contingent et de toute la mission MINUAR,] « l'ambassadrice américaine Madeleine Albright a tôt fait d'exploiter cette proposition. [...] Elle proposa de laisser à Kigali une "petite opération squelettique" ».

12.47. « Boutros-Ghali nous a dit : "Albright eut recours aux exigences de la Directive présidentielle 25 [adoptée après le fiasco somalien] pour faire pression sur les autres membres du Conseil de sécurité en vue de retarder le déploiement du contingent de 5 500 hommes au Rwanda. [...] Les efforts des États-Unis réussirent à empêcher le déploiement effectif d'une force de l'ONU au Rwanda, avec l'appui massif [du gouvernement Thatcher] de Grande Bretagne [...]". [...] Le Groupe considère simplement incroyable et absolument scandaleux que le génocide ait pris fin avant qu'un seul Casque bleu représentant la MINUAR II ne se soit montré ».

12.48. « Albright a choisi d'obéir aux ordres même si les conséquences étaient fatales. [...] À titre de récompense, le président Clinton [...] a [...] promu Madeleine Albright Secrétaire d'État ».

12.51. « George W. Bush, interrogé [...] [sur] ce qu'il ferait en tant que président "si jamais [...] un autre Rwanda devait se produire", répondit : "Nous ne devrions pas envoyer nos troupes mettre fin à des purifications ethniques et à des génocides qui ne concernent pas nos intérêts stratégiques [...]. Je n'envverrais pas des troupes américaines au Rwanda" ».

13.5. « "Dès réception de la nouvelle de l'attentat contre l'avion [...], la France, la Belgique, les États-Unis et l'Italie estimaient la situation si explosive qu'elle justifiait l'évacuation immédiate de leurs ressortissants" [Rapport Carlsson] [...]. Lorsqu'elles sont motivées, les puissances occidentales sont capables de mobiliser leurs troupes en quelques jours ».

13.8. « Compte tenu du rôle humiliant et désastreux qu'a joué l'ONU au Rwanda par la suite, la décision de lui attribuer le rôle central [dans la mise en œuvre des accords d'Arusha] a peut-être bien été une grosse erreur ».

13.12. « Le Rwanda n'était qu'un petit pays [...] en marge des préoccupations économiques ou politiques générales de quiconque sauf de la France ».

13.16. [Le général Dallaire, commandant de la MINUAR :] « "C'est moi, le moins expérimenté de l'équipe de l'ONU, qu'on a décidé de nommer pour mener cette mission". On l'envoya [...] sans lui faire part d'un rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, publié une semaine plus tôt et indiquant que l'éventualité d'un génocide ne pouvait être écartée ».

13.29. « Jacques-Roger Booh-Booh, Représentant spécial auprès du Secrétaire général [de l'ONU] pour le Rwanda [...], estimait que le maintien de bonnes relations avec Habyarimana permettrait de faciliter la mise en œuvre des Accords d'Arusha ».

13.30. [Sa réaction a été d'autant plus significative lorsque Dallaire envoya à l'ONU son célèbre télégramme sur les révélations de l'informateur Jean-Pierre :] « Cette fois, il fut entièrement de l'avis de Dallaire. Il se porta garant de l'informateur ».

13.32-34. « Apparemment sans consulter le Conseil de sécurité, Iqbal Riza refusa catégoriquement à Dallaire l'autorisation de confisquer les armes illégales contenues dans les caches. L'informateur ne recevrait pas la protection qu'il demandait pour lui-même et pour sa famille [...]. Booh-Booh et Dallaire devaient également faire part à Habyarimana des nouveaux renseignements ». [Le télégramme de Riza se terminait ainsi :] « "La considération primordiale est la nécessité d'éviter d'entamer un processus susceptible d'engager l'usage de la force avec des répercussions imprévisibles" ». « Selon l'enquête Carlsson, "cela fut le signal pour les Interahamwe et d'autres extrémistes le signal que la MINUAR n'allait pas prendre de mesures concernant ces caches d'armes" - ni même en général ».

13.41. [Du fait que, depuis janvier 1994,] « le Rwanda occupait un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité, Habyarimana et l'Akazu avaient directement accès aux coulisses de l'ONU et savaient que les États-Unis, vivement soutenus par la Grande-Bretagne, n'appuieraient jamais une intervention plus efficace ».

13.43. « Le 30 mars, le Secrétaire général recommandait au Conseil de sécurité de prolonger le mandat de la MINUAR pendant six mois. [...] Le 5 avril, [...] la veille de l'accident d'avion d'Habyarimana, une résolution fut adoptée pour étendre le mandat d'un peu moins de quatre mois, avec possibilité de révision au bout de six semaines s'il n'y avait toujours pas de progrès [...] [dans] la mise en œuvre de l'accord de paix d'Arusha ».

13.45. « L'ONU garantissait pratiquement au "Hutu power" que la communauté internationale laisserait le pays sans protection [...] au cas où l'insécurité s'accroîtrait. Parmi tous les événements et décisions incompréhensibles de cette histoire, l'attitude du Conseil de sécurité nous semble la plus bizarre. [...] Les circonstances dans lesquelles une force robuste de l'ONU est requise sont précisément celles où il n'y a ni accord ni bonne foi entre les parties ».

14.44. « Le colonel Bagosora [...] dirigeait le génocide et agissait comme chef des armées. Il était assisté, sur le plan militaire, par les

commandants de la Garde présidentielle, des unités d'élite de l'armée et d'autres militaires de haut rang ».

14.59. « Les dirigeants politiques du mouvement Hutu Power étaient également au centre du génocide, participant aux réunions et à la prise de décision à tous les niveaux ».

14.60. « La structure gouvernementale élaborée du Rwanda permit de mener le génocide avec une terrifiante efficacité. Le gouvernement transmettait les ordres aux préfets, qui les relayaient aux bourgmestres, qui à leur tour convoquaient les chefs de secteurs et les conseillers municipaux ».

14.65 et 66. « Les églises devinrent des lieux privilégiés pour les massacres. [...] Les hiérarchies catholique et anglicane ne cessèrent [...] d'entretenir des relations étroites avec l'establishment Hutu. [...] Il n'est pas exagéré de dire qu'elles furent au moins complices du génocide [...] pour ne pas s'être dissociées catégoriquement de la rhétorique de la haine raciale du gouvernement ».

14.67. « Les déclarations des dirigeants religieux semblaient souvent avoir été écrites par un relationniste au service du gouvernement intérimaire ».

14.80. « Le nombre ses morts Tutsi se situe entre un maximum de 800 000 et un minimum de 500 000 ».

15.4. [Purchased dès la nuit du 6 au 7 avril,] « la Première ministre Agathe Uwilingiyimana s'enfuit de sa résidence [...]. Dallaire téléphona immédiatement à Iqbal Riza à New York, l'informant qu'il serait peut-être nécessaire d'utiliser la force pour sauver la Première ministre. *"Riza se contenta de confirmer les règles d'engagement : les soldats de la MINUAR ne devaient utiliser leurs armes que s'ils étaient attaqués"*. Les assassins avaient donc carte blanche ».

15.7. « Des millions de spectateurs à travers le monde ont vu les documentaires télévisés montrant des soldats occidentaux escortant des Blancs vers la sécurité au milieu de foules de Rwandais qui allaient bientôt être massacrés. Nous condamnons ces pays et ces bureaucrates de l'ONU coupables d'avoir pratiqué de façon flagrante deux poids, deux mesures ».

15.13. « Les grandes puissances, États-Unis en tête, refusaient d'utiliser le mot génocide [...]. La principale préoccupation du Conseil de sécurité tout au long du conflit fut de conclure un cessez-le-feu immédiat [...] et de ramener les parties à la table de négociation. Nous pouvons nous estimer heureux que cette exigence à courte vue n'ait jamais été acceptée, sans quoi un cessez-le-feu aurait tout simplement permis aux génocidaires de continuer le massacre des Tutsi sans avoir à s'inquiéter de l'avance des forces du FPR ».

15.15-17. « Selon James Wood, à l'époque affecté depuis huit ans au Pentagone à titre de sous-secrétaire d'État aux affaires africaines, [...] *"les décideurs politiques ne voulaient pas faire face à la situation. Ils ne voulaient pas admettre ce qui se passait, ni qu'ils savaient ce qui se passait, parce qu'ils ne voulaient pas porter la responsabilité de l'organisation d'une mission humanitaire - probablement dangereuse - pour contraindre un génocide"* ».

15.19-20. « Même à la fin d'avril et au début de mai, les points de presse quotidiens donnés à Nairobi par les représentants de l'ONU continuaient de rappeler que les Nations unies devaient être *"perçues comme neutres"* ou que *"nous ne devons pas donner l'impression de prendre part"* ». [À propos du massacre de Srebrenica, Kofi Annan a écrit] « que l'une des questions majeures soulevées au cours de ces terribles circonstances était une idéologie institutionnelle d'impartialité *[de la part de l'ONU]* même lorsqu'elle était en présence d'une tentative de génocide ».

15.21. « Boutros-Ghali était absent de New York durant la plus grande partie du génocide ».

15.33. Pour Dallaire, « le principal coupable n'est pas le Conseil de sécurité, mais plutôt certains membres du Conseil, *"[...] les puissances mondiales. [...] Dans leur propre intérêt, ils avaient déjà décidé que le Rwanda était sans importance. [...] Ces pays avaient plus de sources d'information que moi [...]"* ».

15.37-38. « Iqbal Riza [...] continue de rejeter toute responsabilité. [...] *"Écoutez, les cycles de violence au Rwanda se répètent depuis 1960. [...] Ce n'était rien de nouveau"* ». « Notre Groupe est extrêmement troublé de constater que l'un des membres les plus élevés dans la hiérarchie du Secrétariat continue de ne voir dans le génocide que l'expression d'une quelconque rivalité tribale ».

15.41. « Aucun des acteurs clé du Conseil de sécurité ou du Secrétariat [...] n'a jamais payé quelque prix que ce soit. Aucune démission n'a été demandée. [...] Il semble que la règle du jour soit l'impunité internationale ».

15.68. « L'intervention française *[Turquoise]* permit de sauver de 10 000 à 15 000 Tutsi, et non des dizaines de milliers comme l'a proclamé le président Mitterrand, un exploit que l'on ne peut qu'applaudir; mais son autre tâche fut de soutenir le gouvernement intérimaire ». « La France [...] facilita la fuite de la plus grande partie des extrémistes Hutu vers le Zaïre ».

15.69. « L'Afrique continue de payer aujourd'hui. Les génocidaires ont pu poursuivre le combat ».

15.71. [Le colonel Didier Thibaut, l'un des officiers de Turquoise :] *"Nous ne sommes pas en guerre contre le gouvernement du Rwanda ou ses forces armées. Ce sont des organisations légitimes"*.

15.76. « Le gouvernement français [...] continua à soutenir ses protégés Hutu. Les autorités françaises permirent aux soldats des ex-FAR de se déplacer librement entre le Zaïre et la zone de sécurité française ».

15.77. « Les FAR ont continué de recevoir dans la zone de sécurité des armes qui avaient transité par l'aéroport de Goma au Zaïre voisin. Certains chargement portaient des étiquettes françaises ».

15.80. « Tout au long de juillet, d'août et de septembre, selon les fonctionnaires des Nations unies, l'aviation militaire française transporta un grand nombre de génocidaires vers des destinations inconnues, dont le leader du génocide, le colonel Théoneste Bagosora, ainsi que des troupes des Interahamwe, des ex-FAR et des milices ».

15.82. « Dès que le FPR prit le contrôle, les autorités françaises déployèrent toute leur influence pour compliquer la vie au nouveau gouvernement. L'Union européenne avait voté des crédits spéciaux de près de 200 millions de dollars pour le Rwanda, mais le veto français empêcha de débloquer ces fonds avant la toute fin de l'année ».

15.92. [En juin 1994, lors du] « sommet des chefs d'État membres de l'OUA à Tunis [...] la délégation du gouvernement génocidaire, avec à sa tête le Président intérimaire Sindikubwabo fut accueillie comme un membre à part entière de l'Organisation ».

16.20. « Il n'est [...] pas permis de douter que le viol ait été systématiquement utilisé comme arme par les penseurs du génocide dans le but d'exterminer la race Tutsi. Selon les témoignages des survivantes, nous pourrions conclure que la quasi-totalité des femmes et des filles de plus de 12 ans ayant survécu au génocide ont été violées. Compte tenu de la difficulté qu'implique l'évaluation du nombre total de viols, il est impossible de confirmer ou de rejeter cette conclusion ».

16.24. « Les camps de réfugiés du Zaïre et de la Tanzanie étaient des zones de cauchemar, contrôlées par les génocidaires. Le viol y était courant ».

16.76. « En 1999, [...] des enfants âgés de 7 à 14 ans (tant itinérants dans les zones urbaines qu'écoliers dans les zones rurales) étaient encore forcés de rejoindre soit les groupes rebelles, soit les troupes du gouvernement. Des jeunes filles de 14 à 16 ans ont apparemment été recrutées pour "servir" les militaires et d'autres clients. Bien que le gouvernement rejette les chiffres en les qualifiant de *"ridicules"*, on estime qu'entre 14 000 et 18 000 enfants sont recrutés dans les forces armées chaque année ».

17.23. « La Banque mondiale avait mis de côté 140 millions de dollars pour le Rwanda ; mais le pays devait rembourser 4,5 millions de dollars d'arriérés avant que le nouveau crédit ne puisse être débloqué - même si ces arriérés étaient bien sûr un héritage du régime Habyarimana. On avait rapidement trouvé près de 1,5 milliard de dollars pour l'aide humanitaire d'urgence pour les camps de réfugiés durant les six mois suivant la fin du conflit, mais il semblait impossible de trouver maintenant le montant ridicule réclamé par la Banque mondiale ».

17.31. [De 1991 à 1994,] « les donateurs internationaux ont délibérément accepté de combler le déficit budgétaire de la défense et, ce faisant, de financer la guerre et en fin de compte les milices ».

17.41. « "Dans les six mois qui suivirent la fin du génocide, il était fréquent d'entendre les travailleurs de l'Aide dire que, oui, bien sûr, le génocide avait eu lieu, mais qu'il était temps de passer à autre chose" » (Mark Frohardt).

18.55. « Un petit nombre seulement de responsables du génocide ont reconnu leur culpabilité, mais nombreux sont ceux qui n'ont pas abandonné leur idéologie génocidaire ».

18.63. [Au Rwanda,] « la minorité a peur de la démocratie. La majorité a peur de la justice ».

19.7. « La plupart des camps [de réfugiés] reproduisaient les structures sociales qu'ils venaient de quitter, et sous le contrôle des mêmes chefs génocidaires ». « [La Tanzanie] se retrouvait chargée d'un énorme fardeau que le reste du monde ne semblait pas prêt à partager ».

19.16. « Il fallut aux Américains presque deux mois pour fournir les véhicules promis à la MINUAR II [...]. Mais dès que la Maison blanche ordonna d'aider les réfugiés du Kivu, les troupes américaines furent déployées sur le terrain dans les trois ou quatre jours ».

19.17. « Les fonds qui n'étaient pas disponibles pour la reconstruction du Rwanda l'étaient pour les camps de l'est du Zaïre contrôlés par les génocidaires. [...] Vers le milieu de l'année 1995, l'aide versée aux réfugiés à l'extérieur du pays était 20 fois plus élevée que l'aide apportée à l'énorme tâche de réintégration des réfugiés au Rwanda ».

19.20. [Dans les camps de réfugiés, la concurrence des ONG] « eut un effet inflationniste ». « Certaines n'éteint là [à Goma] que parce que ce genre d'opération avait une valeur publicitaire inestimable pour les campagnes de financement. Les ONG étrangères ont probablement réussi à recueillir 500 millions de dollars ».

19.22. « De nombreuses ONG ont dans la pratique été au service des ex-FAR et des milices [...]. Certaines ont livré de la nourriture dans des camps militaires [...]. Dans la multitude des réfugiés, [...] 10 % n'étaient pas du tout réfugiés, mais des criminels de guerre qui souffraient seulement de n'avoir pas pu massacrer davantage de Tutsi ».

19.26. [Dans les camps du Zaïre,] « il semble qu'on aurait compté entre 50 et 230 dirigeants politiques et probablement plus de 70 000 soldats et miliciens ».

19.36-40. « Les Nations unies refusèrent à la fois le rapatriement et la séparation [des réfugiés d'avec les génocidaires]. [...] Le Conseil de sécurité abandonnait ainsi le sort des camps, pour ne pas dire la région tout entière, au mouvement extrémiste Hutu. [...] Ces opérations [de séparation et de rapatriement] auraient coûté plus que les pays occidentaux n'étaient prêts à envisager. [...] Toute action militaire aurait été dangereuse ; peu d'États étaient prêts à faire de nombreuses victimes pour une opération dont l'intérêt était pour eux, comme toujours, marginal ».

19.43. « Les réfugiés étaient devenus pour les génocidaires une monnaie d'échange, [...] une source de fonds, [...] un formidable outil de propagande [...]. Ils jouaient un rôle tampon inestimable en empêchant l'arrestation et le désarmement des conspirateurs ».

20.2. « Le conflit était pour le moins inévitable dès lors que le "Hutu power" s'enfuit armé et impénitent vers le Zaïre et où les Nations unies ne purent le désarmer ou l'isoler politiquement. L'inévitable fut ensuite accéléré par la réapparition de Mobutu [...]. La France [...] insista pour que les réfugiés, incluant ceux qui avaient planifié et exécuté le génocide, soient placés sous l'autorité de Mobutu, ce dernier étant, selon les termes du Président de la France Jacques Chirac, "l'homme le mieux placé pour [...] trouver une solution à ce problème [des réfugiés] ».

20.4. « Pourtant, la position de Mobutu pouvait difficilement être plus transparente. [...] Mobutu s'associait désormais aux génocidaires [...]. La résurrection de Mobutu, [...] c'était le désastre assuré à court terme ».

20.7. « Tous ces événements connexes - le refus de désarmer les génocidaires, leur détermination à poursuivre le génocide par d'autres moyens, le retour de Mobutu - furent le résultat d'une politique délibérée d'omission ou de commission de la part de la communauté internationale. En conséquence, ces événements, c'était prévisible, se combinèrent pour déclencher une série de développements épouvantables, notamment deux guerres successives centrées sur le Congo-Zaïre ».

20.37. [Au Zaïre, contre les fuyitifs rwandais,] « les troupes de l'APR commirent la plus grande part des massacres. Des escadrons de la mort créés spécialement dans ce but donnèrent la chasse à des milliers de leurs propres concitoyens ».

20.51. « L'or et les diamants attirent [...] irrésistiblement les organisations criminelles qui ont intérêt à faire en sorte que les troubles au Congo se poursuivent indéfiniment. Derrière ces bandes armées se profilent souvent des patrons étrangers, entreprises plus ou moins légitimes et, derrière encore, se trouvent des gouvernements étrangers qui veillent en sourdine aux intérêts de leurs ressortissants. [...] Les entreprises qui ont des intérêts en RDC ont leurs sièges sociaux en Afrique du Sud, au Zimbabwe, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et au Canada ».

20.54. [Mahmoud Kassem, président de la Commission d'enquête de l'ONU sur les livraisons d'armes, compte 23 groupes rebelles dans la région des Grands Lacs. Il ajoute :] « "Tous ces groupes rebelles sont reliés entre eux par des réseaux ouverts de livraisons d'armes dirigés par des éléments extérieurs ou par leurs propres dirigeants" ».

20.58. « La Chine est le principal fournisseur d'armes en Afrique centrale, les États-Unis arrivant au deuxième rang et la France au troisième ».

20.63. « Comme l'ont dit en privé des dirigeants de l'OUA, [...] les Nations unies n'interviendront au Congo que si l'on n'a pas besoin d'elles ».

20.66. « Chacun de ces échecs [en Afrique centrale] a conduit de manière prévisible au désastre suivant, ce qui nous permet aujourd'hui de prédire avec certitude qu'un autre défaut d'agir de manière décisive dans un avenir immédiat se traduira par des troubles et des souffrances encore plus graves ».

20.71. « L'émergence d'une nouvelle polarisation ethnique menace d'engouffrer une vaste étendue de l'Afrique. Il s'agit de la crainte d'une conspiration pan-Tutsi ou Tutsi-Hima [...]. Il existe vraiment [...] une tendance à diviser les gens selon l'appartenance à deux groupes ethniques, presque deux races, Bantou et Nilotique ».

20.77. « La politique adoptée par le gouvernement du Rwanda fait le jeu de ses ennemis ».

20.78. « Dans l'esprit des autorités rwandaises, quand de grands nombres de civils innocents sont tués, ce ne sont que des "dommages collatéraux" ».

20.79. « Il demeure irréaliste de croire, ne serait-ce qu'un instant, que la détermination du gouvernement [rwandais] pourra être infléchie par autre chose qu'une intervention active d'autres autorités qui se chargeront du travail elles-mêmes [de désarmement du Hutu power] ».

21.11. [Un haut responsable de l'OUA :] « En tant qu'Africains, nous serons toujours hantés par notre échec au Rwanda, et la communauté internationale devrait l'être aussi ».

21.14. [Dallaire :] « Le monde occidental n'a pas du tout envie de revenir en Afrique pour une autre crise, quels que soient les chiffres. [...] Je pense que l'OUA devrait prendre ses responsabilités et établir sa propre force de réaction rapide ».

21.15. « Il semble y avoir une politique de double mesure lorsqu'il s'agit de l'Afrique. Les événements des dernières années nous obligent à conclure que cette attitude s'appuie sur un racisme implicite ».

21.16. « Au lieu de se plaindre, l'Afrique doit faire cause commune. [...] Le Groupe a reçu l'assurance que "l'Afrique ne compte plus sur les étrangers pour qu'ils viennent mourir pour elles" ».

22.1. « Nous n'estimons pas que le FPR se soit rendu coupable d'un "second génocide". Toutefois, certains l'ont accusé d'avoir éliminé des centaines de milliers de Hutu [...]. Nous ne savons malheureusement toujours pas si ces accusations contre le FPR [...] sont justifiées ».

22.35. [Il y a] « un second front dans la guerre constante entre le FPR et le mouvement extrémiste Hutu. Il s'agit d'une guerre de relations publiques, de manipulation et de contrôle de l'information - chacun des groupes cherchant à convaincre la communauté internationale qu'il représente la vertu contre un ennemi diabolique. [...] Les deux parties luttent avec des moyens très sophistiqués. Dans certains pays, les sympathisants du Hutu power ont par exemple réussi à propager l'idée que le gouvernement dominé par les Tutsi était coupable d'un second génocide, qu'un complot Tutsi-Hima se préparait pour dominer la plupart de l'Afrique "Bantou" et que le FPR était le seul responsable du conflit qui sévit maintenant dans toute l'Afrique centrale. À notre avis, les preuves montrent clairement que toutes ces accusations sont fausses et calomnieuses ».

22.36-37. [Le FPR] « est aussi passé maître dans les stratégies astucieuses de communication ». « Mais cette stratégie ingénieuse est de moins en moins crédible. [...] En n'autorisant pas la tenue d'enquêtes indépendantes, le FPR a perdu une bonne partie de son capital moral. Le refus [...] nous paraît à tout le moins être une erreur stratégique majeure ».

23.1. « Sur les 18 secrétaires généraux [des ministères], 14 étaient Tutsi du FPR. [...] On estime que 80 % des bourgeois sont Tutsi. Sur les 14 officiers du haut commandement de l'armée et de la gendarmerie, on ne compte qu'un seul Hutu ».

23.10. « Les économistes indépendants sont pratiquement tous d'accord, "le pays a fait des progrès remarquables dans certains domaines, par exemple au niveau de la stabilité macroéconomique, de l'augmentation de la production alimentaire, de la remise en état de l'industrie et de l'infrastructure et, dans le secteur social, pour ce qui est du nombre d'enfants scolarisés et vaccinés" ».

23.24. [Les réfugiés rwandais ont été jusqu'à 3 millions.] « Ils sont maintenant moins de 100 000 ».

23.65. « Si les vrais criminels responsables *[du génocide]* sont non pas plusieurs millions mais quelques milliers parmi les sphères dirigeantes ou parmi les foules déchaînées, les autres étaient des hommes et des femmes Hutu ordinaires piégés dans une vague de folie qui s'est dissipée depuis. C'est cette [...] interprétation qui nous semble non seulement raisonnable, mais aussi la seule qui soit susceptible d'aboutir à la réconciliation et à la guérison des blessures que nécessite l'avenir ».

23.70. « La règle de la majorité doit être respectée. Aucune majorité ne peut accepter pour toujours la règle de la minorité. Mais le gouvernement ne renoncera pas au pouvoir sans avoir des garanties sur les droits de la minorité. Un gouvernement majoritaire qui exclut ou exerce de la discrimination envers une minorité n'est pas réellement démocratique ».

Recommandations.

1. « Le peuple et le gouvernement rwandais comprennent pleinement quels sont les effets tragiques et destructeurs de l'ethnicité négative. Cependant, nous exhortons les Rwandais à reconnaître les réalités ethniques, [...] à travailler à forger une société unie fondée sur la force inhérente et le riche héritage des diverses communautés ethniques du Rwanda ».

8. « Nous encourageons l'introduction du nouveau projet de système judiciaire gacaca ».

10. « Le Tribunal pénal international d'Arusha en Tanzanie devrait être déménagé au Rwanda dans un délai raisonnable ».

12. « Le Rwanda est en droit de s'attendre à réparation de la part des acteurs de la communauté internationale pour le rôle qu'ils ont joué avant, pendant et depuis le génocide. [...] Nous demandons au Secrétaire général des Nations unies de créer une commission chargée de déterminer une formule de réparation et d'identifier les pays qui devraient être tenus de payer ».

15. « L'énorme dette du Rwanda [...] devrait être immédiatement et intégralement radiée ».

22. « Nous demandons [...] à l'OUA de créer les structures appropriées qui lui permettront d'imposer efficacement la paix en situation de conflit ».

24. « La Commission africaine des droits de l'homme *[devrait se voir conférer]* [...] le statut d'instance autonome de l'OUA ».

26. « L'OUA devrait demander à la Commission internationale des juristes d'ouvrir une enquête indépendante pour déterminer qui est responsable de l'attentat contre l'avion » [d'Habyarimana].

31. « Nous demandons un réexamen de fond de la Convention de Genève de 1948 ».

32. « Nous demandons qu'au sein de l'ONU, le mécanisme de collecte et d'analyse des informations relatives aux situations qui comportent un risque de génocide soit consolidé. Une mesure possible consisterait à créer [...] un poste de rapporteur spécial de la Convention de Genève chargé de transmettre les renseignements pertinents au Secrétaire général et au Conseil de sécurité ».